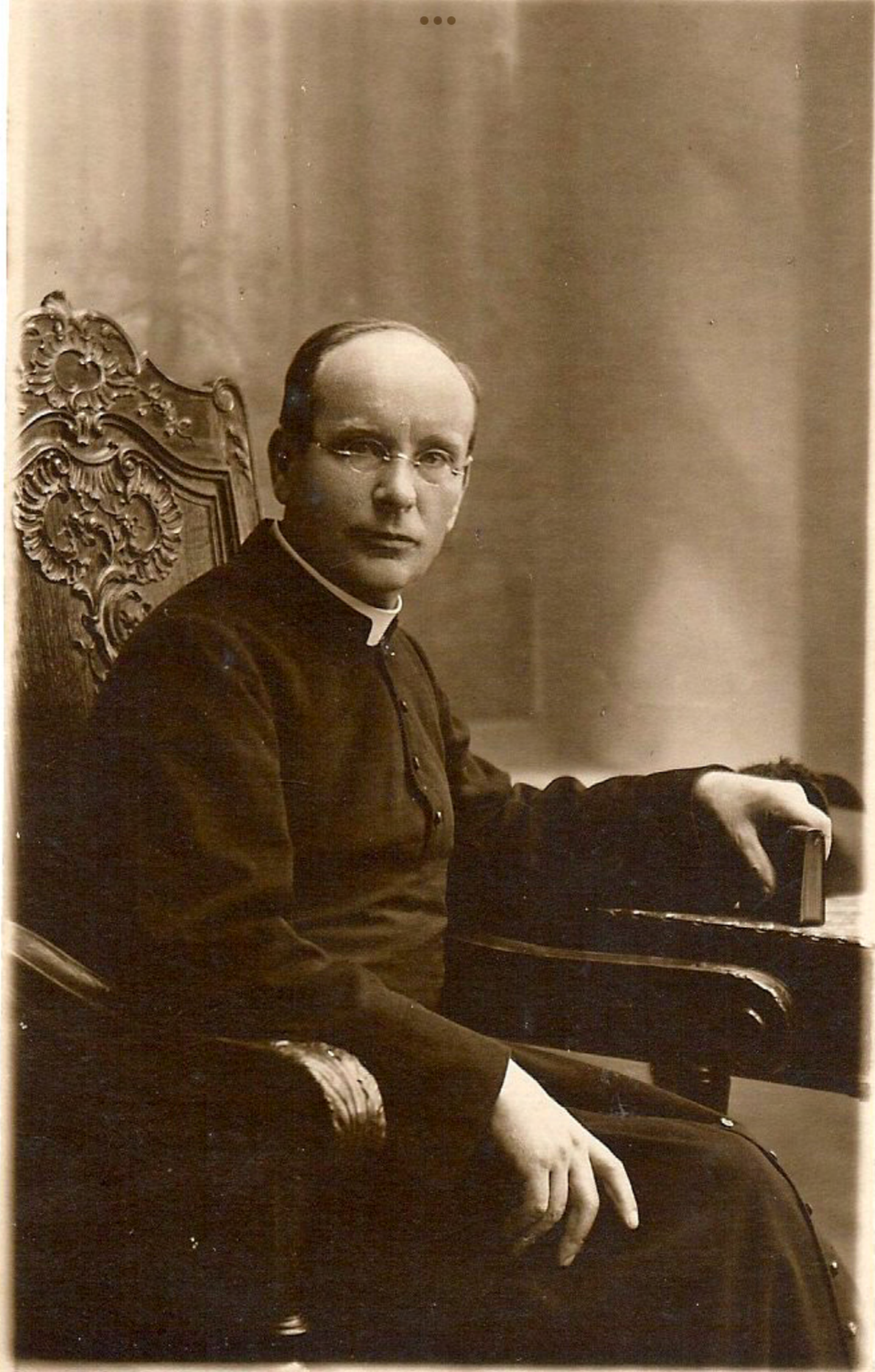


AUBEL'ARCHIV

NOTES
HISTORIQUES
Q AUBEL

ABBE
FLORIBERT
DUBOIS





Aubel Archives

NOTES HISTORIQUES

AUBEL

SAIN'T--JEAN--SART

LA CLOUSE

par :

--- l'Abbé Floribert DUBOIS
Révérend Curé Emérite ---

*Hommage de l'auteur à Monsieur Alphonse
Willems - Ernst.*

F. Dubois

Froidhier 28 février 1952.

T A B L E D E S M A T I E R E S

Aubel au point de vue religieux

	Aubel' Archives	page	
La chapelle de St.Hubert		page	2
L'église ancienne		"	4
L'église actuelle		"	86
Sa description		"	19
Sa consécration en 1910		"	20
Les anciens curés (1391 à 1687)		"	24
Les curés ou doyens de 1687 à 1951			
Caenen - 2 Vanderheggen - Jean Nicolaf - Born -			
de Guasco - Broers - Van der Hallen - Van Schil-			
lebeck - Vandenberg - Lemmens - Wauters - Kinet		"	24
Liste de 8 curés pendant le siècle de malheur		"	37
Liste d'anciens vicaires		"	38
Liste de vicaires de 1810 à 1834		"	38
Liste partielle de vicaires modernes		"	39
Les aumôniers de l'hospice de la Kan		"	41
Liste de prêtres de la commune d'Aubel		"	41
Religieux et missionnaires		"	46
Installation de Mr.le Doyen Kinet		"	47
Titres presbytéraux aux Archives de l'Etat		"	51
Titres presbytéraux aux Archives de l'Evêché		"	59
Visites archidiaconales à Aubel		"	65
Liste du clergé d'Aubel d'après l'Administration communale		"	69
Objets précieux de l'église		"	70
Mobilier de l'église		"	70
Les cloches		"	71
Les orgues		"	73
Pierres tombales de l'église		"	74
Missions		"	74
Reliques		"	75
Confrérie de St.Hubert		"	76
Confrérie du St.Rosaire		"	77
Les jeux scéniques		"	83
L'Estudiantine		"	83
Bénéfice St.Eustache en l'église d'Aubel		"	84
Conférence de St.Vincent de Paul		"	85
Pèlerinage à N.D.de Kevelaer		"	85
Statue du Sacré-Coeur		"	86
Religieuses natives d'Aubel		"	87
Les Frères de la Doctrine Chrétienne		"	89
L'Institut St.Hubert		"	89
Déguepissement de la dîme d'Aubel		"	90
Le presbytère - le vicariat.		"	91
Vente d'anciens objets mobiliers		"	92
Registres de la cure		"	92
Relevé d'anciennes croix au cimetière		"	93
Concession au cimetière pour le placement de la		"	94
statue du Sacré-Coeur		"	94

Le nouveau cimetière	"	94
Classement de l'ancien cimetière	"	97
Le caveau Snoeck à l'ancien cimetière	"	97
Les chapelles dans la paroisse	"	98
L'origine d'une Messe à Aubel (1782)	"	100
Rentes dûes au pastorat d'Aubel	"	102

Aubel au point de vue civil ou Histoire d'Aubel

Origine du nom	"	106
Sceaux-armoiries	"	107
Les ruisseaux: Berwinne, la Bel, la Pétreuse	"	107
Les principales dépendances d'Aubel	"	110
Le sol - le commerce	"	110
Culture de la vigne	"	117
Historique d'Aybel	"	118
Quelques bourgmestres d'Aubel	"	121
Célébrités aubeloises	"	123
Les notaires à Aubel	"	133
Constitution	"	135
Troubles à Aubel en 1830	"	135
La garde civique à Aubel en 1831	"	137
Un corps de pompiers à Aubel	"	139
Le chemin de fer	"	140
Le vicinal	"	147
La guerre de 1914-1918	"	152
La guerre de 1940-1945	"	157
L'instruction à Aubel	"	161
Etudiants d'Aubel au Collège de Herve	"	162
Fondation de l'école de filles à la Kan	"	164
Fondation de l'hospice de la Kan	"	166
Ouverture de l'hospice	"	167
Les anciennes Supérieures de l'hospice	"	171
Une centenaire à l'hospice	"	174
Eloge des religieuses de l'hospice par le Bourgmestre Nols	"	175

Divers

Pierres murales à Aubel	"	175
Croix tombales anciennes	"	176
Monument aux morts pour la Patrie	"	176
Arbre de la victoire	"	176
Kiosque - Hôtel de Ville	"	177
Service d'autobus	"	177
Les Echos de la Berwinne - Le Boerenbond	"	177
Les mutuellistes aubelois	"	177
Les journaux à Aubel	"	178
Les notaires Nols à Aubel	"	178
Question des langues aux écoles communales d'Aubel	"	179
Un complot jadis à Aubel	"	181
Découverte à Aubel en 1942	"	182
Place Ferdinand Nicolaï	"	183

La Clouse

- - - - -

Origine	"	234
Consécration de la chapelle	"	234
Prêtres successifs de la chapelle jusqu'en 1745	"	235
Le vicaire Jean Lambert Burgers - puis un Ernst de I779 à 1783	"	237
Le vicaire Antoine Jonckers	"	237
Le Pater Dubois	"	239
Jean Pierre Brandt	"	242
Les prêtres Collette - Dusch - le recteur Coenegracht	"	243
Le recteur Pierre Joseph Langhor - les prêtres J.G.Hunds - le curé B.H.Renardy	"	244
Les curés Joseph Weber - Joseph Simons - Joseph Cratzborn	"	247
Les curés Alphonse Willems - Léon Corman - Emmanuel Grosjean	"	248
L'apostolat de M.Emmanuel Grosjean	"	249
Prêtres natifs de la Clouse	"	249
Prédications et missions à la Clouse	"	249
Erection de la Clouse en succursale	"	251
Visite de l'Archidiacre de Hesbaye à la Clouse	"	250
Les cloches	"	251
Le cimetière	"	251
La Clouse après la guerre de 1940-1945	"	251
La ferme de "Ten Elsen"	"	252
Extraits des registres aux délibérations du Conseil communal d'Aubel concernant l'église, l'école et le pres- bytère	"	254
Divers	"	274

Saint Jean Sart

- - - - -

Anciennes mentions du nom - bornes - population	"	184
Châteaux - lieu-dits	"	184
Fontaines	"	185
Langue	"	185
Occupation des habitants	"	185
L'église	"	185
Construction de l'église actuelle	"	186
Adjudication - pose de la 1ère pierre -	"	187
Les dimensions de l'église - Sa consécration	"	188
Divers renseignements sur l'église	"	189
Les curés: Antoine Fréson - Jean Adolphe Labruyère	"	190
Henri d'Affnay - Gérard Moré	"	191
Jacques Schoonbroodt	"	194
Daniel Joskin - Léonard Maekens	"	198
Nicolas Joseph Schillings - Jean Hubert Cuypers	"	199
Gérard Stassen	"	199
Gaspard Gérardy	"	201
Louis Mathieu	"	203
Liste des vicaires	"	205

Prêtres natifs de la paroisse	"	207
Missions	"	208
Les chapelles dans la paroisse	"	209
Les principaux calvaires	"	209
Le cimetière - tombes - décès	"	210
Processions	"	211
Fondations pour recommander à la procession	"	212
Confraternité ou Confrérie	"	212
Service des religieux de Slavante	g	212
Sermon de la Passion	"	213
Histoire de la paroisse de 1802 à 1864	"	213
Restauration de l'église	"	213
Donation Schoonbroodt	"	215
Les Comognes	"	214
Château d'Altena	"	214
Seigneurie de Gorhez - le Sart	"	216
Guerre de 1914-1918	"	217
Guerre de 1940-1945	"	219
L'épigraphie	"	221
Les écoles	"	222
Les instituteurs	g	223
Le peintre Jean Monami	"	227
Un sacristain, chantre, organiste	g	227
A propos de l'enseignement	"	229
Trouvaille	"	232
Val-Dieu et la paroisse	"	232
Ière Messe à St. Jean Sart	"	233
Bibliothèque libre	"	233

ERRATA

I.

- p.10 lire:du 2 janvier 1906
- p.36 lire:Clermont en 1949
- p.37 lire:Lambert de Visch
- p.39 lire:Jean Walpot
- p.43 lire:précepteur du Comte de Peissant à Grimbergen, enfin...
- p.44 lire:SCHOONBROODT Louis, né le 21 juin 1861, ordonné en 1906
- p.44 lire:Vaessn, Hubert, né en 1881, ordonné en 1906
- p.50 lire:Mgr Simenon (2^e ligne)
- p.52 lire:appose le scel d'Aubel
- p.65 lire:sed in oneribus pro collectis
- p.67 lire:ornamenta non subministrantur
- p.69 lire:Boulangé...venu de Chênée
- p.70 lire:Theresia Ernst, vidua Malta
- p.71 lire:comme nous le disons à la page 5 (ligne 8)
- p.74 lire:Udal Ervens qui obiit 6 7bris 1708 (6^e ligne du bas)
- p.77 lire:Aubel vit une affluence extraordinaire
- p.82 lire:Mgr Kerkhofs remercia le promoteur
- p.86 lire:souvenir offert à la famille Harkin
- p.92 lire:le Conseil communal émet un avis favorable
- p.92 lire:ELenchus in Domino mortuorum
- p.97 lire:à la mémoire de Mathieu....Snoeck
- p.100 lire:et Julémont...
- p.108 lire:elle sort du pendant
- p.110 lire:d'après le Bulletin de la société d'art et d'histoire
- p.118 lire:sur le penchant
- p.143 lire:et M.Germeau
- p.153 lire:la vente des viandes
- p.184 lire:Bruffier (Brule fer)
- p.186 lire:pailles, lattes, madriers
- p.187 lire:l'architecte Castermans
- p.190 lire:les petits autels en bois sculpté
- p.196 lire:des fondations pour l'école
- p.201 lire:E viège d'Agbe
- p.207 lire:Maeger:il a été parlé de lui page 206
Etienne Ernst:il a été parlé de lui page 205
Jacques SCHOONBROODT:voyez pages 194 et suivantes
- p.208 lire:Jean Bartholomé Decouves, barbier
- p.210 lire:Hier licht begraven den eersmannen Joannes Lion...
- p.213 lire:6 fois au cours de l'année....de beurre au mois de septembre.....une de fromage...
- p.215 lire:Guillaume Joseph Fabritius
- p.216 lire:Comte d'Are, de Hochstade...
Dom Jean Dubois, abbé du Val Dieu
- p.224 lire:comme professeur au Séminaire...
- p.230 lire:Pour le Conseil:A.Kittel, secrétaire...(dern.ligne)
- p.236 lire:il fut recteur de la Clouse de 1731 à 1745.
le 10 janvier 1745, mourut paisiblement à la Clouse...
- p.265 lire:M.Vilvoerder
- p.266 lire:entend-elle contribuer...l'église pourrait-elle...
temps coût-on...
- p.270 lire:a été de 4 par an
- p.276 lire:se réservant par an.

PRINCIPALES SOURCES CONSULTÉES POUR L'ÉTUDE
sur AUBEL, SAINT-JEAN-SART & LA CLOUSE

=====

- archives de la Commune d'Aubel
- archives des Cures d'AUBEL, Saint-Jean-Sart et La Clouse
- bulletins de la Société d'Art et d'Histoire du Diocèse
- bulletins de la Société Verviétoise d'archéologie et d'Histoire
- Manuscrits d'Ernolet à l'Université de LIEGE
- archives de l'Etat à LIEGE
- Publications du Révérend Père O'KELLY dans le "Journal d'Aubel"
- archives de l'Evêché de LIEGE
- "La Semaine religieuse" du diocèse de LIEGE
- "Histoire du Collège Marie-Thérèse à Herve" par l'Abbé A.MAQUINAY
- archives de l'Abbaye de VAL-DIEU
- "Le Nécrologue du Diocèse de LIEGE" par le Chanoine THIMISTER
- "Les Visites archidiaconales" par Monseigneur SIMENON
- "Les Communes de la Province de LIEGE" par Amédée de RYCKEL
- "Le Dictionnaire géographique et statistique de la Province de LIEGE" par Henri DELVAUX de FOURON
- "Le Dictionnaire historique et géographique des Communes Belges" par Eugène de SEYN
- Le Touring-Club de Belgique: environs de Verviers-Spa, année 1919
- Le Grand Calendrier de Herve pour l'année 1792
- Le Journal historique et littéraire
- "Histoire du Diocèse" par le Chanoine DARIS
- Bulletins de l'Institut archéologique liégeois

H I S T O I R E d' A U B E L
 = = = = =

- I. Point de vue religieux
 II. Point de vue civil

I. POINT DE VUE RELIGIEUX
 = = = = =

Aubel possède une chapelle bâtie par les habitants et fut paroisse l'an 1200, dit le calendrier de Herve de 1792. Cette date peut être celle de la fondation; quant à l'érection en cure, un document des Archives à Liège apprend "que Fouron céda à Aubel un tiers de sa dîme quand celui-ci fut érigé en cure en 1391". Ce que confirme une autre pièce de même source, disant: "En 1391 fut bâtie l'église paroissiale."

Dédiée à Saint-Hubert, sa dédicace se célébrait le dimanche de l'octave de la fête du Saint-Sacrement.

La collation de cette cure fut un temps au recteur du Collège des Jésuites à Maastricht, ensuite à l'Empereur d'Autriche.

Trois bénéfices y érigés furent unis au vicariat; un quatrième, celui de Saint Eustache, était dirigé par la famille du fondateur.

Quant à la Chapelle primitive, il est probable qu'elle ne fut pas démolie, car en ce siècle, une ancienne chapelle existait sur le marché, servant de prison, ce que constate une lettre provenant du Val-Dieu, datée du 16 juillet 1801 et parlant d'un prêtre d'Aubel, se refusant à prêter le serment. Elle dit:

"Le prêtre MAGEER est libéré; on voulait le conduire à la chapelle Saint-Hubert, mais à la prière de ceux d'Aubel, on le mit dans une chambre chez Nols. Il avait été arrêté par l'instigation des jureurs. Sa relaxation a coûté quelques couronnes."

On rapporte que pendant le trajet du point où il fut arrêté, on le força de marcher dans la partie centrale et boueuse du chemin. Ce digne prêtre mourut en 1805. (Extrait de l'Histoire de l'Abbaye du Val-Dieu, de l'Ordre de Citaux au Diocèse de Liège, jadis au Duché de Limbourg par J.S. Renier, pp. 41, 42).

Le Touring-Club, année 1919, page 154, dit qu' "en l'an 1200, la chapelle d'Aubel était déjà constituée en paroisse. L'église fut édiflée en 1391."

Les archives de la cure d'Aubel nous font connaître ce qui suit au sujet de l'ancienne chapelle de St Hubert:

"I. Le 25 mai 1748, avant de laisser entrer le corps de garde des Croates dans la chapelle de Saint Hubert, l'on a transporté chez M.T. ERNST un vieux coffre avec 23 morceaux de bronze - 9 petits morceaux d'étain et une vieille serrure en fer - ayant laissé un fort gros morceau de bronze dans la dite chapelle."

"2. Jean BARTHOLOME fit en 1765 une fondation dont voici
"les termes:

"item aen de pastorije drie schilengen s'jaers in capital
"37 1/2 gulden met last van te bidden in de processie van
"Kermisse en de benedictie te geven aen St Hubertus Capelle
"op den Marck, voor de Zielen van hem en zijn huisvrouw en
"zijne ouders, alles volgens testament geschreven door den no-
"taris P.J. Royen (op. 7 9bris 1765).

"3. Au registre de 1774, page 89, on lit:

"La chapelle de St Hubert sur le marché existait encore en 1765
"(au temps d'Uldaric Ervens qui fut vicaire 20 ans et vico-curé
"d'Aubel. Nicolas Ernolet, instituteur à Charneux, qui a laissé
"de nombreux manuscrits qui reposit à l'Université de Liège,
"dit au tome XX, page 413: Nous avons remarqué que dans le beau
"village d'Aubel on a démoli une petite chapelle érigée à
"Saint Hubert et qui ne servoit depuis longtemps que de prison,
"pour y enfermer les malfaiteurs."

A faible distance de l'Hôtel de Ville d'Aubel on peut voir
un édicule, bloc de pierre avec niche ayant aux deux côtés les sta-
tues de St Nicolas et de St Hubert. Le petit édifice est surmonté
d'une croix en fer. On lit au bas le chronogramme:

" aCCeDaMUz zelo pUro " , c'est-à-dire:

"Nous approchons avec un zèle pur " 1760 (édicule classé mo-
nument en 1951).

Une question se pose: où se trouvait la chapelle de St Hubert?

Amédée de Ryckel, dans son ouvrage "Les Communes de la Province de
Liège", parlant d'Aubel, dit: "Jusqu'au commencement de ce siècle,
"a existé au milieu de la grande place, dite "le marché", une cha-
"pelle dédiée à Saint Hubert, patron de la localité. D'après la
"tradition, des chasseurs égarés dans les forêts qui couvraient
primitivement le pays, auraient fait voeu à Saint Hubert de bâtir
une chapelle en son honneur à l'endroit où ils viendraient à se
reconnaître. La chapelle devrait son origine à cette circonstance
et aurait été le berceau du village."

Sauf preuve évidente, contraire, nous estimons que la cha-
pelle de Saint Hubert se trouvait à l'endroit du monument des
soldats.

L'EGLISE d'AUBEL

=====

L'église d'Aubel fut construite d'après ce qui a été dit
plus haut en 1391. En 1705, sous le pastorat de Jean CAENEN, la fou-
dre tomba sur le clocher de la vieille église; elle incendia la
tour, fondit les cloches et ne laissa debout qu'une partie du choeur.

Devant ce désastre, Gérard NICOLAI, mayor d'Aubel, Conseil-
ler au Tribunal souverain de Limbourg, résolut de rebâtir seul, à
ses frais pour une large part, la maison de Dieu toute ruinée. La
réparation de la nef revenait au Val-Dieu comme décimateur, celle
de la tour regardait les habitants.

Ronier, dans l'historique de l'Abbaye du Val-Dieu, page 12, dit: " 1705, fin de l'année: l'église d'Aubel fut incendiée, sauf une partie du chœur. Il fut intenté procès pour que Val-Dieu la rebâtît. Le 9 février suivant, par requête au Tribunal à Henri-Chapelle, il y eut obligation de réparer incessamment la nef et de procurer la cloche banale. Il fut demandé à la Cour d'accorder à charge de l'Abbaye provision sous caution y afférente, permettant de commencer aux frais de celui qui serait trouvé appartenir. Le procès finit en 1713 indécis. En 1762 Val-Dieu doit encore intervenir pour l'autel. (ibidem p.42). "

Le Révérend Père O'Kelly écrivait dans le journal d'Aubel du 29 juin 1922 ce qui suit au sujet de l'ancienne église d'Aubel:

"L'Eglise d'Aubel en 1706:

"La magnifique église rebâtie en 1907 occupe superbement à 234 mètres d'altitude, le centre du village et la banlieue. Elle a remplacé celle que les paroissiens relevèrent de ses ruines en 1706. Le 17 octobre 1705, la foudre l'avait brûlée et consumée, à la réserve d'une partie du chœur, avec tant de violence, que les cloches en avaient été rompues et fondues."

Lors de cet incendie, la Régence d'Aubel était composée de: Gérard NICOLAI, Schout ou Mayeur, des Echevins (Schepenen) W. BURDO, Louis BARCHON, B. de RYKELT, Lambert AUSSEMS, Schout van Sint Martens Vouren, P. NICOLAI, J. B. d'EVERGROOT, P. MACQUA, J. B. BURDO, Greffier.

La population comptait aux Pâques de 1709, 1337 communicants ou environ 1800 âmes.

A l'occasion du désastre de l'église naquit un procès entre la paroisse et Val-Dieu. Certains tenaient que l'Abbé comme décimateur principal de la grosse dîme, devait intervenir dans la reconstruction de l'église, élever une nef et procurer une cloche banale. Le mayeur G. NICOLAI, homme tout puissant à Aubel, ne semblait pas compter sur cette intervention. En attendant la fin du procès, le chœur fut rebâti par le Curé, possesseur de la petite dîme. Les fidèles se chargèrent du reste, sans à rentrer dans leurs frais. Jean CAENEN, pasteur, paya le 29 novembre 1706, six cents florins qu'il avait promis selon un accord fait avec la Régence. Il en paya deux cents autres le 8 janvier 1707, et deux cents florins encore le 14 janvier. Il fit cette dépense de sa propre libéralité." (liberaliter, rapporte son successeur Louis Van der HEGGEN 1709).

Le seigneur d'Aubel, le Baron de LOE, apporta sa part généreuse: cent ducats pour la réédification de l'église.

Le procès susdit, comme d'autres intentés au Val-Dieu, finit en 1713, dans l'indécision, ou pour mieux dire, le relèvement de l'église resta à la charge des paroissiens. Cet échec alla au cœur des habitants, car, lorsqu'en 1763, l'abbaye perdit son procès contre le Curé Van der HEGGEN, ce succès engagea les Aubelois à pousser plus loin leurs réclamations. Ensuite, dit l'Abbé LEGOUVE, les manants nous voulant attaquer, tant pour récupérer au moins en partie ce qu'ils avaient employé pour rebâtir l'église, que pour avoir de

quoi subvenir aux besoins journaliers et au surplus avoir des tableaux en différents lieux de la paroisse, nous convînmes de payer annuellement 20 écus et une fois 150 pour Aubel."

La Commune d'Aubel procura aussi à la nouvelle église deux cloches dont l'acquisition se fit à Aix-la-Chapelle, en 1727.

Vers la Fête-Dieu de cette année, le doyen rural, Jean PETERS de GLONS, vient les bénir. Les parrains des cloches furent: Jean, Baron de LOE, qui donna son nom à l'une d'elles, et le seigneur de Montzen: Vincent, Baron Van der HEYDEN de BELDERBUSCH, possesseur du fief de DOENRAEDT, qui nomma l'autre Joseph.

Dans le courant de l'année, hélas, la plus petite des cloches se cassa. Refondue avec les restes des cloches brisées par la foudre en 1705, un nommé LEVASCH de Liège en forma deux nouvelles, que bénit pareillement PETERS. La plus grosse pesait 2.200 livres.

Pierre-Jean AUSSEMS, Echevin, en fut le parrain. Elle eut pour marraine Jeanne NOLS, de Raer. Hubert fut son nom. La seconde pesait 1.600 livres et fut appelée Marthe par Jean D.AEL, et Catherine AUSSEMS, alias BURDO.

L'ancienne église d'Aubel, longue d'environ 35 mètres, large de 15 et haute de 9, comptait trois nefs. Le style roman y prédominait, mais le chœur datant de 1637 avait conservé plutôt le genre gothique. Cette église présentait avec celle de Visé une certaine ressemblance architecturale. Toutes deux, à ne considérer que la nef gauche, accusaient une réfection dans laquelle les restaurateurs avaient tiré tout le profit possible des débris de ces églises, échappés au feu.

La base de la vieille église d'Aubel était en moëllons. Sur celle-ci reposaient cinq fenêtres au style ogival batardé, accolées de pierres de chainages. La sixième fenêtre, hors de symétrie avec les premières, couronnait un porche semblable à celui de Visé.

Une flèche élancée, dans le genre de celles de la région, surmontait une tour carrée avec pierres de chainages à l'encoignure, aux ouvertures pour abat-son superposées et géminées. Le clocher renfermait quatorze cloches.

En 1780, le Val-Dieu avait réparé la tour pour 500 écus. Un large toit d'ardoises couvrait l'édifice."

Le Révérend Père O'Kelly, dans un article paru dans le même journal d'Aubel, intitulé "L'ancienne église d'Aubel", dit encore:

"L'ancienne église n'offrait aucune particularité architecturale. Sans style aucun, elle formait une masse uniforme, dont pas un détail, à part ses imposants autels, n'attirait le regard, ne retenait l'attention. Elle ressemblait à beaucoup d'églises de campagne, construites sans souci du style de l'époque, sans décoration ornementale, le plus simplement possible."

Renseignements sur l'ancienne Eglise d'Aubel

=====

Nicolas ERNOLET, tome II, page 226 et suivante, dit:

"Dans le même temps, c'est-à-dire au mois d'octobre 1776, Messieurs les religieux du célèbre monastère de Val-Dieu, en qualité de décimateur du ban d'Aubel, firent vernir et dorer l'autel de l'église d'Aubel et d'autres réparations et embellirent cette église à ne pas voir de semblable hors ville."

Le même auteur au tome XII, page 331, dit:

"Le 9 de mars 1779, on commença dans l'église d'Aubel à travailler à un superbe jubé sur lequel furent placées de belles et bonnes orgues à clavi."

Historique de la nouvelle Eglise d'Aubel

=====

Voici les délibérations du Conseil Communal d'Aubel à partir de la séance du 24 février 1902 au 5 juillet 1913:

Séance du Conseil du 24 février 1902.

Présents: M. NOLS, Bourgmestre-Président; PINET et BREE, Echevins; DELEVAL, GULPEN, DIERICKX, DETIEGE, d'AFNAY, SCHOONBRODDT, HENRARD, KEVERS, Conseillers; ERNST, Secrétaire.

3^e Objet de la séance: question de l'agrandissement de l'Eglise d'Aubel.

M. le Bourgmestre donne quelques renseignements sur ce que l'on veut faire.

M. DIERICKX prend la parole et dit: "Il est incontestable que notre église est trop petite; elle doit être agrandie. Je propose une réunion du Conseil avec la Fabrique d'église pour aviser aux moyens qu'il y a lieu de prendre pour doter Aubel d'une église, digne d'un chef-lieu de canton."

La proposition de M. DIERICKX est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

Séance du 22 février 1904

À la séance du 22 février 1904, le 4^e objet à l'ordre du jour est le choix d'un architecte pour les travaux de l'église.

Il est donné lecture d'une lettre de M. VIVROUX, architecte à Verviers, par laquelle il se met à la disposition de l'Administration Communale pour la direction des travaux projetés de l'église d'Aubel. Il joint à l'appui de sa demande les recommandations de M. Alfred SIMONIS et de M. BLEYFUEZ. M. DIERICKX demande la parole et dit:

"Est-ce au Conseil Communal à nommer un architecte? Non, mon avis, c'est à la fabrique d'église à le nommer puisque c'est elle qui paye les travaux."

M. DELEVAL parle dans le même sens. M. DIERICKX propose une réunion avec le Conseil de fabrique pour jeudi à 4 heures. Ce qui est adopté.

Séance du 7 août 1905

Avant de passer au 1er objet à l'ordre du jour, M. DIERICKX demande la parole et dit:

"Hier, s'est présenté chez moi M. Emile DESHAYES de Charneux, demeurant à Liège, et m'a présenté un plan pour la construction d'une nouvelle église à Aubel. La venue de cet architecte a renforcé en moi l'idée de faire une interpellation au Conseil par rapport à notre église. D'abord, je vous ferai la proposition suivante: avoir une réunion avec le Conseil de fabrique pendant le courant de ce mois et de décider ensemble s'il y a lieu d'agrandir seulement notre église ou bien d'en construire une toute nouvelle. Je veux faire connaître comment j'ai été amené à faire cette proposition et ensuite, je la développerai.

"Vous savez tous qu'aux élections d'il y a 6 ans, nous avons inséré dans notre programme électoral que nous étions partisans de l'agrandissement de notre église. Or cette partie de notre programme reste encore bien malgré nous sans exécution. A diverses reprises, j'ai fait au nom des élus de notre liste des interpellations au Conseil, demandant une réunion avec le Conseil de fabrique, mais jamais je n'ai obtenu satisfaction sur ce point. Enfin, le Conseil de fabrique, probablement fatigué de cet état de choses, adressa une lettre au Conseil Communal lui demandant de vouloir bien construire l'église afin de pouvoir obtenir des subsides du Gouvernement. A cette réponse, je me rappelle fort bien, j'ai fait observer au Conseil qu'on pouvait répondre immédiatement sans réfléchir. Au préalable, ai-je encore dit, il y a certaines questions à élucider et pour le faire, il nous faut absolument une réunion avec le Conseil de fabrique. Cette proposition fut adoptée à l'unanimité.

"Deux ou trois mois après, le Conseil de fabrique n'ayant pas reçu probablement de réponse, M. le Doyen s'est rendu chez moi et m'apporta une brochure faite par les Aumôniers du Travail dans laquelle il était fort bien expliqué que le Gouvernement accordait des subsides pour les grosses réparations ou pour la construction d'une nouvelle église aux Communes, même là où les fabriques d'église ne rendaient pas leurs comptes, parce qu'il incombe aux Communes à fournir le local pour la célébration du culte pratiqué dans la Commune.

"Quelques semaines après cette visite, nous avons enfin eu notre réunion avec le Conseil de fabrique. A cette réunion, M. le Doyen nous a présenté un plan d'agrandissement de notre église. La sacristie, le chœur et le transept auraient été démolis et remplacés par une nouvelle construction. Le transept aurait eu 4 mètres de chaque côté latéral, plus de largeur que l'église actuelle et le chœur aurait dépassé en hauteur de 7 à 8 mètres la crête de l'église actuelle. On a observé à M. le Doyen que la voix du prêtre chantant à l'autel se perdrait dans la hauteur et n'arriverait plus jusqu'aux orgues. On a alors mis en avant d'exhausser la grande nef.

"Monsieur le Doyen a alors eu recours à l'architecte qui
 "a reconstruit l'église de Val-Dieu, et celui-ci, après avoir exam-
 "iné l'église, a dit qu'il croyait que cela pouvait se faire.
 "L'ensemble des travaux, y compris les imprévus, devait coûter la
 "somme de 125.000 Fr. Postérieurement un autre plan a été transmis
 "à Monsieur le Doyen pour la construction d'une très grande égli-
 "se et dont je ne me rappelle plus les dimensions. Le prix en était
 "de 150.000 à 155.000 Fr, y compris la tour.
 " "A ce plan, il ya certainement des changements à faire
 "quant à la forme des fenêtres et ensuite à l'emplacement de la
 "tour. J'ai dit."

En réponse à l'interpellation de M. DIERICKX, M. le Bourgmestre donne connaissance au Conseil de plusieurs lettres de la Commission des Monuments et du Ministre de la Justice relatives à la construction de l'église projetée.

M. le Bourgmestre se dit heureux de convoquer dans le plus bref délai la réunion du Conseil et de la fabrique d'église, espérant qu'il sortira un excellent et heureux résultat.

Séance du mardi 2 janvier 1906

Le 4^e objet à l'ordre du jour est la construction de la nouvelle église: formalités à prendre concernant le cimetière.

LE CONSEIL, vu le projet de construction d'une nouvelle église à Aubel à l'emplacement de l'église actuelle;

vu les plans de la nouvelle église d'après lesquels une emprise doit se faire dans l'un des trois cimetières de cette commune, à savoir celui de la paroisse St Hubert;

vu la loi sur la matière - vu les plans du dit cimetière;

Decide à l'unanimité qu'il y a lieu de prier les autorités compétentes de faire effectuer les fouilles nécessaires préalables à la construction de la nouvelle église dont il s'agit.

Séance du 23 février 1906

Le 6^e objet à l'ordre du jour est la lecture de la dépêche de M. le Gouverneur relative à l'emprise à faire dans le cimetière pour la nouvelle église.

Il est donné lecture du rapport dressé par M. BARBIER relatif aux exhumations à faire dans l'emprise prévue pour la construction d'une partie de la nouvelle église. Il est également donné lecture d'une délibération du Conseil de fabrique en date du 23 février 1906 par laquelle le Conseil de fabrique cède 500 mètres du jardin de la cure d'Aubel pour servir de lieu de sépulture jusqu'à ce que le cimetière soit déplacé.

Séance du 5 mars 1906
.....

Le 3^e objet à l'ordre du jour:une dépêche de M.le Gouverneur relative à l'emprise à faire dans le cimetière pour la construction de la nouvelle église - échange de terrain avec la fabrique d'église.

Le Conseil,à l'unanimité,adopte la délibération suivante:

Attendu que la fabrique d'église d'Aubel qui ne rend pas ses comptes est déchue de tout droit pour l'obtention des subsides;

Vu la requête de la dite fabrique demandant que la Commune fasse à son lieu et place la construction de cet édifice;

Vu les plans des terrains à acquérir;

Attendu que la fabrique d'église cède gratuitement à la Commune 500 mètres carrés de terrain à prendre dans le jardin du presbytère;

Attendu également que la Commune est d'avis de céder 242 mètres de terrain communal de la place publique;

Vu le rapport de la Commission médicale provinciale en date du 6 février dernier;

Il a été convenu que la fabrique récupérerait 500 mètres cédés en cas de déplacement du cimetière.

Séance du 28 mai 1906
.....

Le 5^e objet à l'ordre du jour est la question de la construction d'une nouvelle église.Examen et approbation des plans, devis et cahier des charges et demande d'un subside à l'Etat.

Il est donné lecture d'une délibération du Conseil de fabrique en date du 26 mai 1906 par laquelle le Conseil de fabrique met à la disposition de la Commune une somme de 101.330,80 provenant de dons et 18.000 Fr, placés au grand-livre, soit en tout: 119.330,80 Fr, sommes qui seront versées en titres ou en espèces dans la caisse communale au fur et à mesure que l'exigera le payement des travaux.

M.DETIEGE demande la parole et dit:

"qu'il est bien entendu que la Commune ne se met qu'en lieu et place de la fabrique d'église,c'est-à-dire que pour tout ce qui regarde la situation financière,la Commune n'a rien à y voir, "puisque'il est établi qu'il y a de l'argent assez."

M.DESHAYE,architecte choisi pour la construction de la nouvelle église,donne lecture du cahier des charges,ainsi que du devis et donne des explications des différents articles sur les plans déposés sous les yeux du Conseil.

Le Conseil prend la délibérations suivante:

Revu la délibération du Conseil Communal en date du 2 janvier 1906 par laquelle il demande aux autorités compétentes de faire effectuer les fouilles nécessaires à la construction de la nouvelle église;

Vu le rapport de M.le Docteur BARBIER, relatif aux inhumations à faire dans l'emprise prévue pour la construction de la nouvelle église;

Revu la délibération du Conseil Communal en date du 5 mars 1906 par laquelle la fabrique d'église demande que la Commune fasse à son lieu et place la construction de cet édifice, la fabrique cédant gratuitement à la Commune 500 mètres carrés de terrain, à prendre dans le presbytère et la Commune cédant également 242mètres215 de terrain communal pour effectuer la dite construction;

Le Conseil décide à nouveau qu'il y a lieu de bâtir une nouvelle église en remplacement de l'église primaire actuelle.

Le Conseil approuve les plans, devis et cahier des charges mentionnés dans la délibération de la fabrique d'église en date de hier, plans, devis et cahier des charges dont le Conseil a pris connaissance à différentes reprises et notamment dans la séance de ce jour.

Le Conseil sollicite de l'Etat le subside mentionné dans la délibération susvisée et s'élevant à la somme de 29.832 Fr 70.

Le Conseil accepte l'offre de donation de la somme de 119.330 Fr80, offerte par la Fabrique d'église dont il s'agit.

Séance du 8 octobre 1906.
.....

Il est donné lecture d'une délibération du Conseil de fabrique d'église d'Aubel en date du 7 octobre 1906 faisant connaître comment il sera pourvu à la différence entre le sixième du montant de l'adjudication et la somme de 29.832 Fr 70.

Séance du 16 novembre 1906.
.....

Le 1er objet à l'ordre du jour est la construction de la nouvelle église.

Il est donné lecture de la soumission de l'adjudicataire M.WERGIFOSSE, Guillaume, entrepreneur demeurant à Herve s'engageant à exécuter les travaux de la construction de la nouvelle église pour la somme de 157.994 Fr.

Il est ensuite donné lecture du procès-verbal d'ouverture et de la lecture des soumissions pour l'entreprise susdite. Il est également donné lecture du procès-verbal d'adjudication de la nouvelle église. Il est donné lecture d'une délibération du Conseil de fabrique de l'église d'Aubel en date du 6 novembre 1906 informant le Conseil comment il sera pourvu pour la liquidation des frais entre le montant du devis et celui de l'adjudication.

II.

Il est également donné lecture et communication de l'état des frais de publication et d'adjudication et enregistrement.

M.DELEVAL demande la parole et attire l'attention du Conseil sur le choix du surveillant pour la construction de la nouvelle église; ce doit être un homme sérieux et capable et il lui semble qu'une indemnité de 125 fr par mois pour un homme réunissant les capacités voulues est une somme insuffisante.

M.DIERICKX opine dans le même sens.

Le Conseil à l'unanimité des voix insiste vivement sur l'article 22 du cahier des charges, relatif à la surveillance et qui se résume en deux mots: "sévérité et capacité", et émet un avis favorable sur cette adjudication et approuve l'état des frais.

QUESTION de la 2^e PARTIE DE L'EGLISE

=====

Séance du 23 septembre 1907

.....

A cette séance, Monsieur le Bourgmestre NOLS prend la parole et dit qu'en suite de l'entretien que le Conseil Communal avait eu dernièrement avec le Conseil de fabrique, les membres de la fabrique réunis en séance extraordinaire le 7 septembre 1907 prennent l'obligation de payer pour la construction de la 2^e partie de la nouvelle église la somme de 60.000 fr. Ils seraient disposés à s'engager à payer pendant 10 ans les intérêts du subsidé que le Conseil Communal voterait; mais ils ne le peuvent parce que la somme de 60.000 fr qu'ils promettent, ils auront une grosse partie, les intérêts à payer jusqu'au décès des donateurs.

M.DELEVAL demande la parole et parle longuement de la construction de la nouvelle église.

La 1^{ère} partie, dit-il est presque achevée et il tient vivement à ce que la Commune marche de l'avant pour que la 2^e partie soit mise en adjudication et qu'elle intervienne largement dans la dépense; pour que ce beau monument soit élevé d'ici peu de temps; il dit que pour sa part il est prêt à voter 50.000 francs.

Séance du 20 janvier 1908

.....

A cette séance, M.DIERICKX demande la parole et interpelle sur la manière dont étaient conduits les travaux de la nouvelle église. Tout est dans un état sauvage et d'abandon. Il pleut et il neige dans toute la nouvelle construction, on dirait voir une vieille ruine. Les retards apportés à l'achèvement de la construction, à qui incombent la faute de ces retards qui peuvent compromettre la solidité de l'édifice? Est-ce la faute de l'architecte? ou bien est-ce celle de l'entrepreneur?

M. le Bourgmestre répond qu'il peut y avoir un peu de la faute de l'un et de l'autre.

M.DELEVAL dit que la Commission est toujours en droit de faire vérifier le travail et de faire démolir un travail qui ne serait pas fait dans les conditions voulues.

M.DIERICKX voudrait être renseigné sur l'état réel des travaux et avoir tous ses apaisements sur la construction qui a été érigée pendant le mauvais temps afin qu'à bref délai il puisse voir continuer le grand travail qu'il espère voir achevé.

M.le Bourgmestre répond: "je voterai un subside avec bonheur qu'nd le tout sera en parfait état, voilà mon opinion, mais je préférerais être au cimetière que de voir la grande oeuvre de notre église se faire avec trop de précipitation."

M.DELEVAL opine dans le même sens et dit que des constructions de ce genre ne doivent pas être précipitées.

M.DIERICKX blâme l'architecte et M.le Bourgmestre de ne pas s'acquitter plus consciencieusement de la direction de cette belle construction en laissant aller les choses à la merci d'un chacun. M.DIERICKX demande si les ardoises qu'on a placées sur la nouvelle église ont fait leur preuve. Il ne les trouve nullement en concordance avec le style de l'église.

M.PINET trouve que M.DIERICKX aurait pu faire ces observations dans une des séances antérieures, puisqu'alors les travaux dont il parle étaient déjà terminés!

M.DIERICKX répond que ce n'est que tout récemment qu'il a été mis au courant de la situation des choses.

Séance du 17 février 1908

Le 3^e objet de l'ordre du jour; les formalités préliminaires touchant la seconde partie de l'église.

M.le Bourgmestre dit que le public a du attendre un peu longuement avant l'ouverture de la séance par suite d'une réunion du Conseil Communal avec le Conseil de fabrique. M.le Bourgmestre met la question de principe aux voix:

1^o Y a-t-il lieu de continuer la 2^e partie de l'église? Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

2^o M.le Bourgmestre dit ensuite que la Commune aura un petit échange de terrain à faire pour la construction de la 2^e partie. L'échange est mis aux voix et adopté à l'unanimité.

M.DELEVAL demande la parole et propose d'allouer un subside de 50.000 Fr pour la construction de la 2^e partie; il dit que cette somme n'est pas exagérée et qu'il est prêt à la voter.

M.PINET trouve étrange de voter un subside sans avoir vu les plans et devis. M.DEMEZ opine dans le sens de la proposition de M.DELEVAL.

M.le Bourgmestre met la proposition de 50.000 Fr aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité. Il est bien entendu que le subside ne sera mandaté qu'après avances complètes des sommes dont disposera la fabrique d'église après l'obtention des subsides du Gouvernement, soit en tout environ 83.000 Fr.

Il est bien entendu aussi que l'octroi du subside de 50.000 Fr ne fera aucun tort aux routes projetées de Buschaye et Birven et autres travaux urgents.

Séance du 16 mars 1908.
.....

M. DEMEZ demande la parole pour faire observer que si M. le Président lui en avait donné le temps à la dernière séance du Conseil, il aurait voté contre le procès-verbal, en guise de protestation contre les critiques peu fondées de M. DIERICKX à l'adresse de la Commission directrice de la nouvelle église et notamment contre le blâme adressé à M. le Bourgmestre et à l'architecte.

Séance du 27 avril 1908.
.....

M. KEVERS demande la parole et lit "que M. DEMEZ a dit que malgré le respect qu'il a pour les cheveux blancs, que si M. le Président n'avait pas précipité le vote à l'avant-dernière séance, il aurait voté NON au lieu de OUI pour protester contre M. DIERICKX pour le blâme qu'il a adressé à M. le Président ainsi qu'à l'architecte, il dit qu'il a visité l'église et n'a rien remarqué qui justifie ces blâmes.

Séance du 11 mai 1908.
.....

M. DIERICKX demande la parole et dit qu'antérieurement il avait blâmé la commission directrice des travaux de la nouvelle église, mais aujourd'hui, il la louange pour le travail qui a été exécuté dans les conditions voulues.

Mais...où en est-on avec la 2^e partie?

M. le Bourgmestre répond qu'il a demandé à la Commission des Monuments de venir inspecter la 1^{ère} partie et voir si le travail a été mené à bonne fin; il attend des nouvelles de cette commission fixant jour et heure pour l'inspection de l'église; il invite M. DIERICKX à cette inspection qui aura lieu sous peu.

M. le Bourgmestre dit qu'il est également en possession du devis de la seconde partie qui s'élève à un peu plus de 143.000 Fr.

Séance du 19 juin 1908.
.....

M. le Président dit qu'on commencera la séance par le 4^e objet de l'ordre du jour qui est la 2^e partie de la construction de la nouvelle église.

M. l'architecte DESHAYES est présent à la séance. M. PINET demande la parole et désire qu'on consigne au procès-verbal l'observation qu'il a déjà manifestée différentes fois au sujet de la longueur de la nouvelle église. Il demande si la longueur de la 2^e partie à faire n'est pas trop courte vis-à-vis de la masse qui est déjà faite?

M. l'architecte lui répond que non et que toutes les proportions ont été scrupuleusement gardées. Le Conseil s'entretient ensuite sur différents articles du cahier des charges.

M. DEMEZ demande la parole et désire ne pas changer trop au cahier des charges, vu que le travail a été conduit à la satisfaction de tout le monde et a été bien reçu des autorités compétentes.

Le Conseil s'entretient ensuite longuement du personnel de la direction des travaux; les uns disent de renforcer la commission directrice, les autres disent de laisser le statu-quo; finalement, on adopte le statu-quo, sauf que le Conseil Communal sera appelé à décider lui-même lorsqu'il s'agira d'une question grave ou de quelque importance.

Le Conseil, de commun accord avec l'architecte passe en revue différents points du cahier des charges et du devis relatifs à la 2^e partie. Concernant la toiture en éternit, le Conseil décide qu'il y a lieu de payer le solde de paiement au fournisseur;

Séance du 23 juin 1908.
.....

Le 2^e point à l'ordre du jour: la nouvelle église.

M. le Bourgmestre l'aborde et demande au Conseil si le mètre de la 2^e partie doit figurer au cahier des charges. M. DELEVAL trouve bon qu'il y figure. M. DIERCIKX, après réflexion opine dans le même sens et le Conseil décide que le mètre figurera au cahier des charges. Le Conseil passe ensuite en revue les différentes modifications émises dans la dernière séance par rapport au cahier des charges.

M. PINET demande la parole et désire qu'on renforce la commission directrice des travaux de l'église; il propose MM. le Doyen et BREE.

Le Conseil admet la proposition de M. PINET. Le devis de la construction de la 2^e partie s'élève à 145.930 Fr 83.

M. le Bourgmestre désirerait qu'il soit fourni un cautionnement:

- 1^o pour les fournitures des ardoises en éternit;
- 2^o pour les fournitures réservées.

Le Conseil décide aussi la variation dans les sculptures. Après toutes ces considérations, le Conseil approuve la délibération suivante:

Vu la délibération du Conseil Communal du 17 février dernier par laquelle il décide qu'il y a lieu de construire la seconde partie de l'église primaire d'Aubel et par laquelle il vote à cette fin une somme de 50.000 Fr;

Vu la délibération du Conseil de Fabrique d'église en date du 10 avril 1908, par laquelle ce Collège décide de mettre à la disposition du Conseil Communal pour cette construction une somme de 60.000 Fr pour les travaux prévus au devis et une somme de 7.000 Fr pour les imprévus;

Vu le rapport de la Commission Royale des Monuments du 11 juin courant n°8254;

Vu l'arrêté royal du 12 janvier 1907 n°20.926

Vu l'arrêté de la Députation PerL. du 22 avril 1907 n° 128/46;

Vu l'ensemble des plans dressés pour la construction à faire de la partie B par M. Emile DESHAYES, architecte à Liège;

Vu le cahier des charges et le devis du dit M. DESHAYES datés du 1er juin 1908, ce devis s'élevant à la somme de 145.930 Fr 83, devis et cahier des charges examinés en 3 séances;

DECIDE à l'unanimité:

- 1° qu'il y a lieu d'approuver les dits cahier des charges et devis.
- 2° de demander un subside s'élevant au 5è du montant de la dépense, vu la beauté et l'importance du monument.

Séance du 20 juin 1908.
.....

M. PINET demande la parole et fait observer que les pierres extérieures pour la construction de la 2è partie de la nouvelle église devront être taillées comme celles de la 1ère partie.

M. le Bourgmestre répond que jeudi prochain à 8 h 1/2 du matin aura lieu la réception provisoire de la construction de la 1ère partie de l'église et on pourra faire l'observation à l'architecte touchant la taille des pierres de la 2è partie.

Séance du 14 septembre 1908.
.....

Adjudication de la Partie B de l'église
=====

Il est donné lecture d'une délibération du Conseil de fabrique en date du 13 septembre 1908 par laquelle ce Conseil décide d'augmenter de 4.936 Fr 83 sa part d'intervention dans la construction de la partie B de la nouvelle église vu que le montant du devis est de 145.930 Fr 83 et que l'adjudication s'élève à 150.994 Fr.

La somme de 4.936 Fr 83 sera réunie au moyen de collectes extraordinaires faites à l'église. Il est donné lecture de la soumission de l'adjudicataire WERGIFOSSE, Guillaume, entrepreneur demeurant à Herve s'engageant à exécuter les travaux de construction pour la somme de 150.994 Fr. Il est ensuite donné lecture du procès-verbal d'ouverture et de la lecture des soumissions pour l'entreprise susdite et constatant l'adjudication.

Il est également donné lecture et communication de l'état des frais de publication et enregistrement.

Le Conseil à l'unanimité des voix émet un avis favorable sur cette adjudication et approuve l'état des frais.

Séance du 21 décembre 1908.
.....

Le 2è objet de la séance "questions diverses relatives aux travaux de l'église".

Monsieur le Bourgmestre donne quelques renseignements

relativement à la nomination d'un surveillant pour la construction de la partie B de la nouvelle église. Il fixe une réunion avec la fabrique d'église pour lundi en huit à 8 h 1/2.

Séance du lundi 8 février 1909.

On passe au 2^e objet du huis-clos qui est la nomination du surveillant de la nouvelle église, partie B.

Le Conseil, après une longue discussion sur le chiffre à allouer mensuellement au surveillant de la nouvelle église, fixe définitivement le traitement à 150 Fr par mois.

M. BREE ayant fait l'examen des différentes demandes sollicitant l'emploi vacant les résume en indiquant les références d'un chacun. Le Conseil décide que l'entrée en fonctions ne sera donnée que quand la Direction aura jugé le temps propice pour exécuter un travail soigné. La durée de la surveillance sera d'une dizaine de mois, pour le surplus on avisera à nouveau.

Il en sera dressé un contrat-les paiements du surveillant se feront hors de 50.000 Fr. Le Conseil procède à la nomination du surveillant. Les candidats sont au nombre de 4 :

M. RAXHON, de Clermont;
M. RAHIER, de Battice;
M. UMMELS, de Clermont;
M. POLLART, de Herve.

Le nombre des votants est de 6. Celui des bulletins trouvés dans l'urne est de 6. Il résulte du dépouillement que :

M. RAHIER obtient 3 suffrages.
M. UMMELS 1 suffrage
M. POLLART 1 suffrage.

Il y avait un bulletin blanc.

En conséquence, M. RAHIER ayant obtenu la majorité des suffrages valables est nommé surveillant de la partie B de la nouvelle église.

Séance du 6 décembre 1909.

Le bureau des marguilliers en date du 5 nov. 1909 accepte le remboursement d'un capital de 3.000 Fr dûs par Lambert LECLERCQ MOHNEN de Germenich. Cette somme est destinée au placement d'une table d'autel et de vitraux dans la nouvelle église. Le Conseil Communal émet un avis favorable sur la dite demande de remboursement.

Séance du 28 février 1900.

Le 6^e objet à l'ordre du jour est l'aménagement provisoire de la place de l'église.

M. BREE propose l'ajournement de cet objet au mois d'avril, on pourra espérer du beau temps.

M. DEMEZ voudrait voir qu'on dégagât l'église du côté de la rue de Battice en enlevant les tuyas qui masquent la vue, et le mur s'il le faut. C'est un magnifique monument que nous ne devons pas tenir caché. M. PINET dit qu'un aménagement sérieux ainsi que l'entrée projetée avec marches coûteraient au bas mot 20.000 Fr. Le Conseil autorise M. l'Echevin BREE à disposer des pierres nécessaires pour exécuter en temps et lieu la place.

Séance du 6 mai 1910.
.....

10^e objet de la séance: les formalités de négociation des subsides promis pour la construction de la nouvelle église. Il est donné lecture d'une circulaire du 31 mai 1905 émanant des départements de l'intérieur et de la justice relative à l'organisation, avec le concours de la caisse générale d'épargne et de retraite, d'un service d'avances à faire aux Communes sur les subsides promis par l'Etat et les Provinces pour l'exécution de travaux publics.

M. le Bourgmestre prend la parole et dit que le subside de 25.165 Fr 66 promis sur le budget des cultes pour l'achèvement de la nouvelle église sera liquidé sur les exercices 1911, 1912 et 1913.

La Commune a soldé de ses propres deniers la partie de la dépense correspondant à sa part d'intervention et Monsieur le Bourgmestre prie les honorables membres du Conseil de vouloir bien émettre un avis favorable afin d'obtenir l'avance des subsides promis par l'Etat pour faire face aux différents paiements encore à liquider.

Après une courte discussion, le Conseil prend la délibération suivante:

Attendu que la Commune réunit les conditions exigées par la circulaire du 31 mai 1905 relative aux avances de subsides;

Vu le procès-verbal de vérification des travaux de l'église dont l'exécution est à peu près terminée;

Attendu que la Commune a besoin de fonds pour faire face à différents paiements dus à l'entrepreneur, la Commune ayant soldé la partie de la dépense correspondante à sa part d'intervention;

DECIDE:

1^o l'autorisation de pouvoir négocier les subsides promis par l'Etat est accordée avec escompte de 3,40 % l'an.

2^o le Conseil émet ensuite un avis favorable sur le procès-verbal de vérification des travaux;

3^o il accorde délégation à la Caisse d'Epargne pour encaissement des subsides avec promesse de payer un intérêt de retard pour le cas où le subside serait liquidé après la date fixée.

4^o le Conseil prie enfin l'administration subsidiaire de transmettre la demande à la caisse générale d'épargne et de retraite avec avis favorable.

Séance du 31 août 1912.
.....

M. GILLET, Echevin, entretient longuement le Conseil sur différentes négociations qui ont eu lieu avec la fabrique d'église au sujet de la tour de la nouvelle église, question de paratonnerre, placement du coq, horloge, etc. Il espère d'ici à bref délai obtenir un arrangement définitif avec la fabrique d'église.

Séance du 28 septembre 1912.
.....

On passe au 7^e objet qui est la question relative à l'horloge de la nouvelle église et autres travaux. M. l'Echevin GILLET expose les différentes négociations et pourparlers qui ont eu lieu touchant la tour de l'église, et que le Collège s'est mis d'accord avec le Président du Conseil de fabrique que, moyennant une indemnité de 4.500 Fr, cette question serait enfin définitivement réglée.

M. le Bourgmestre fait ensuite donner lecture de la convention prise le 27 septembre 1912 par la fabrique d'église comme suit:

"A Messieurs les Président et membres du
Conseil Communal"

" Messieurs,

" La Fabrique d'Eglise d'Aubel, moyennant le paiement de
" quatre mille cinq cents francs par la Commune, prend à sa charge
" tous les paiements qui restent encore à effectuer sur la nouvel-
" le église; elle fera placer l'horloge, replacer le paratonnerre et
" parachever la tour; elle prend à sa charge l'entretien de l'horlo-
" ge et de l'église et elle renonce à toute réclamation contre la
" Commune.

" Moitié des quatre mille cinq cents francs sera payée 15 jours
" après le vote par le Conseil Communal du présent arrangement et
" l'autre moitié sera payée 15 jours après la mise en marche de
" l'horloge.

" Pour le Conseil de fabrique de l'Eglise d'Aubel,
" le Secrétaire, le Président,
" s) Alph. PIRENNE s) V. GERON

" Aubel, le 27 septembre 1912.

M. le Bourgmestre met ensuite la proposition aux voix d'allouer une indemnité de 4.500 Fr pour solde de tous comptes ainsi que la convention prise par la fabrique d'église de prendre tout à ses charges, ce qui est adopté à l'unanimité.

Séance du 5 juillet 1913.
.....

M. le Bourgmestre dit qu'il a été question de l'entrée de l'église vers la rue de Battice et du déplacement probable du cimetière. Cette question du cimetière comporte une double solution.

Les uns préconisent une avenue monumentale, d'autres conseillent le déplacement du cimetière. Pour la terre, l'accord est parfait; quant au déplacement, les avis sont partagés.

Tant que la population n'est pas plus dense, beaucoup tiennent encore au champs de repos de leurs père et mère. Les estimations globales sont de 50 à 70.000 Fr y compris les subsides.

Loin de notre pensée de rien préjuger, ajoute M. le Bourgmestre, mais nous avons cru convenable de présenter cet exposé succinct; ce mois-ci vont s'effectuer des travaux nécessaires d'embellissement et d'hygiène.

M. HENRARD a rappelé que le Gouvernement avait subordonné l'allocation d'un subside pour la construction de l'église au déplacement du cimetière. Il viendra un jour où on nous y obligera.

"Quatre portes donnent accès à l'intérieur de l'édifice:
"deux sous la grande tour, une dans le transept et la 4^e à la sacris-
"tie.

"L'église mesure, à l'extérieur, 55 mètres de longueur sur
"31 m. de largeur, 24 m. de hauteur au sommet du toit et 15 m à la
"voûte.

"L'espace réservé aux fidèles est de plus de 750 mètres
"carrés, alors qu'actuellement les fidèles ne disposent que de
"400 mètres carrés. L'église actuelle mesure à l'intérieur, environ
"33 m sur 16 (9,50 m à l'intérieur) et la tour a 33 m. de hauteur.

"On n'y compte que 14 grandes fenêtres et 3 petites, tan-
"dis que la nouvelle en a 49.

"Comme on le remarquera, la place, l'air et la lumière ne
"seront pas ménagés.

"À l'intérieur, les colonnes avec chapiteaux aux sculptures
"variées, sont en pierres de taille. Le pavé est un dessin simple et
"dans le style de l'ensemble. Voilà en quelques mots la description
"de l'église nouvelle.

"Elle sera, comme on le sait, en 2 parties: le chœur et le
"transept d'abord, le restant de la grande nef et des bas-côtés, le
"baptistère, la tour principale ensuite, après la 2^e adjudication.

"Il est à souhaiter que l'édifice se construise en une
"fois, tel est le vœu de la plupart de nos concitoyens.

"Nous sommes persuadés, du reste, que d'ici l'achèvement de
"la 1^{ère} partie, M. le Doyen aura recueilli, Dieu aidant, les fonds
"nécessaires pour finir l'entreprise si bien commencée.

"Tout dépendra de la bonne volonté et de la générosité
"des Aubelois... et des pouvoirs publics.

LA CONSECRATION DE L'EGLISE NOUVELLE EN 1910.

=====

A l'occasion de la consécration de la nouvelle église
d'Aubel, nous donnerons un long article paru dans le journal
d'Aubel.

"Les 25, 26, 27 septembre, la paroisse d'Aubel était en fête.
"Sa Grandeur Monseigneur RUTTEN, Evêque de Liège, venait consacrer
"la nouvelle église que les Aubelois avaient fait édifier sur
"l'emplacement même du vieux temple.

"Le Journal d'Aubel du 13 août 1905 fait savoir que la
"question de la construction d'une église est à l'étude. Le 18
"août suivant, le Conseil Communal et le Conseil de fabrique se
"réunissent et décident de faire dresser les plans.
"Le 18 octobre, M. Emile DESHAYES, de Charneux, élève de l'Ecole St
"Luc, est chargé de ce travail qu'il présente deux mois après, le
"17 décembre 1905. Les formalités sont remplies.

"L'adjudication de la partie A de l'église (chœur et
"transept) a lieu le 29 octobre 1906. Le devis estimatif s'élève à
149.163.50. L'adjudicataire - il y avait 5 soumissions - est M. Guil-
laume WERGIFOSSE qui s'engage à faire les travaux pour la somme de
157.994 Fr.

Le 1er février, le Président de la Commission médicale de Belgique assiste aux fouilles effectuées dans le vieux cimetière en vue de la construction de l'édifice.

En sa séance du 3 mai, le Conseil Communal cède 271 mètres carrés du cimetière et le 22 juillet "le journal" publie en supplément une notice dans laquelle il fait une description de l'église. Nous y lisons que l'église mesure 55 m de longueur sur 31 de largeur et 24 de hauteur au sommet du toit et 15 m à la voûte. La tour, flèche et croix comprises, mesure 64 mètres.

Le 30 août, la Commission des monuments approuve les plans, après quelques légères modifications.

Nous sommes au début de 1907. On amène les premiers matériaux. Le 12 janvier paraît l'arrêté royal autorisant la construction partielle de l'église d'Aubel. La démolition de notre église primaire, dédiée à St Hubert, déjà érigée en paroisse en 1200, et rebâtie en 1706, commence dans la semaine du 3 février. Le matin même, il y eut encore une Messe solennelle; au cours de laquelle le Révérend M. Winand ERNST, curé de Clermont, enfant d'Aubel, fit le sermon de circonstance. Le 10 février, le "journal" écrit:

"L'intérieur de notre vieille église, où tant de générations de fidèles ont passé, est déjà complètement transformé. C'est à ne plus s'y reconnaître."

Le 7 mars, les maçons commencent les fondations. Sous la première pierre, ... WERGIFOSSE place une petite boîte métallique contenant des monnaies de l'époque. La cérémonie de la pose de la première pierre a lieu en réalité le 7 avril. Un parchemin portant une description latine, artistement dessinée par M. DESHAYES, l'architecte, est placé dans le mur du chœur, derrière la pierre encastrée dans le dit mur et portant le millésime 1907. Voici la traduction de cette inscription:

"L'an du Seigneur 1907, le 7 avril, sous le pontificat de Pie X et le règne de Léopold II, roi des Belges, sous Martin Hubert RUTTEN, Evêque de Liège - Jacques VANDEBERG, curé-doyen d'Aubel, Joseph NOLS, bourgmestre - Antoine BURGERS, président du Conseil de fabrique - Chanoine Antoine PIRENNE, Aubelois - Chanoine Charles LUCAS, secrétaire de l'Evêché - ont posé la 1ère pierre de cette église.

"L'architecte fut: Emile DESHAYES, de Charneux, élève de l'Ecole St Luc et le constructeur: Guillaume WERGIFOSSE de Herve.

"Bénis soient ceux qui t'ont édifiée.
"Suivent les signatures des personnes citées ci-dessus, auxquelles s'est ajouté le nom du surveillant: M. Auguste LEJEUNE."

Au mois de septembre, la 1ère partie de l'église s'achevant, les autorités communales et fabriciennes se réunissent pour examiner la possibilité d'entreprendre la partie B. Aucune décision n'est prise à cette séance, mais l'accord semble certain. Une nouvelle réunion a lieu le 23 septembre. Le bourgmestre M. Jos. NOLS, fait part de ce que la fabrique dispose d'un capital de 60.000 Fr pour l'achèvement de l'église.

Un Conseiller communal propose d'allouer un subside de 50.000 Fr. Cet objet est renvoyé à une prochaine séance. Le fruit mûrit...

Enfin, le 16 décembre de cette année 1907, on procède au placement de la croix qui doit surmonter la petite flèche. Elle mesure 5m,50, a une envergure de 1m,50 et pèse environ 300 Kg. Elle est surmontée d'un cerf en cuivre, qui a environ 60 cms de hauteur.

L'hiver est dur.

En janvier 1908, par suite de la gelée, les ouvriers occupés au voûtage de l'église doivent abandonner momentanément le travail. Ils le reprennent quelques jours après. Aubel apprend à ce moment que M. DESHAYES est chargé de dresser le devis de la partie B de l'église.

Le 17 février, le Conseil communal vote le subside de 50.000 Fr et le 26 mai, la Commission des Monuments visite les travaux et distribue des félicitations...

Quatre mois plus tard, le 23 juin, le Conseil communal est saisi des plans de la partie B et les approuve. Le devis s'élève à 145.930,83 francs.

Le 19 juillet, le journal annonce que la 1ère partie est complètement terminée. L'adjudication de la partie B a lieu le 17 août. Il y a 3 soumissions. On décide une nouvelle adjudication et, cette fois, c'est le constructeur de la 1ère partie, M. WERGIFOSSE, qui continuera les travaux, dont coût: 150.994 francs.

Un mois plus tard, le journal écrit:

"Depuis mardi, la pioche démolisseuse s'attaque à ce qui reste de notre vieille, très vieille église. Ce n'est pas sans une certaine émotion, sans un serrement de coeur, que les vieux Aubelois voient disparaître à tout jamais ces vieilles murailles."

Les jours, les mois passent...

Nous sommes au mois de septembre 1909. Les charpentiers et les ardoisiers se sont mis à l'oeuvre. La seconde partie de l'édifice sera bientôt sous toit. L'intérieur se dégage petit à petit des matériaux qui l'encombrent...

Un hiver de plus sur nos têtes... Avril est là, et dans le ciel lavé par les neiges et les pluies d'hiver, les oiseaux saluent les beaux jours qui viennent. La nouvelle église d'Aubel lance sa tour dans l'espace. Sa masse surplombe l'agglomération et dit toute la beauté majestueuse de l'oeuvre dans tous ses détails. L'étranger qui passe, l'admire. M. le Doyen VANDEBERG qui en fut l'âme, peut en être fier. Sa mémoire se perpétuera chez nous, non seulement par l'humble monument qui surmonte sa tombe, mais aussi par la reproduction de sa personne, pleine de bonté, dans un des vitraux de l'église et sur un des volets du rétable de l'autel de St Joseph, côté gauche. Aujourd'hui, il repose à l'ombre de cette église qu'il a voulue pour Aubel.

Le 12 avril 1910, nos concitoyens assistèrent, anxieux, au placement de la croix qui doit surmonter le clocher. Cette croix mesure 6 mètres et pèse environ 700 Kg.

L'église allait être livrée au culte.

Une mission, prêchée par les RR.PP.GERON (de Hombourg), et PLUGERS, précéda l'inauguration de la seconde partie de l'église. Elle est ouverte le 8 mai et les offices sont suivis par la foule des fidèles. Au début de juin, l'Administration communale fait abattre les tuyas, masquant l'entrée du nouvel édifice, du côté de la rue de Battice. Puis le 2 juillet, le coq est hissé sur la tour. Depuis lors, il tourne au gré du vent...et on le consulte pour connaître le temps qu'il fera.

Le magnifique maître-autel, dans le style de l'édifice, est placé le 4 septembre suivant. L'église est prête pour recevoir la consécration.

Les 25, 26 et 27 septembre, ce fut pour Aubel l'occasion de montrer sa joie de posséder une des plus belles églises du diocèse.

Aujourd'hui, de majestueux escaliers de pierre donnent accès à la porte principale du temple, longtemps fermé aux fidèles pendant que durèrent les travaux.

Les deux côtés de cet escalier sont toujours fleuris et entretenus par les soins du Cercle Horticole d'Aubel et de l'Administration Communale.

D'autres embellissements vinrent s'ajouter à cette oeuvre au fil des jours: autels, vitraux (ceux du choeur sont de toute beauté) peintures intérieures, grandes orgues, etc...

Seul, le mobilier de l'ancienne église, fut transféré à la nouvelle: bancs et confessionnaux.

Telle est, un peu longue peut-être, l'histoire de la construction de notre église.

LE CLERGE d' AUBEL

= = = = =

Dans le "Journal d'Aubel" du 9 juillet 1922 et les numéros suivants, le Révérend Père O'KELLY parle des curés d'Aubel. Nous le suivrons dans son énumération:

- I391: Dominus PETRUS, Ier Curé
 I430: Henri CLOTER
 I497: Joannes de BUET
 I537: P. Michaël PELLIONS
 I561: COLLYNS ou COULLYN
 I573: Léonard BLOEMEN (I)
 I613: Michel d'AINGLER(?), vice-curé (Léodium 1912)
 I615: Johannes OEST de Berneau, admis le 5 novembre (Léodium 1912)
 I625: Nicolas HAGHEN, déclaré capable pour la cure d'Aubel, le 7 août 1624, entré en fonction l'an 1625 (Léodium 1914).
 Philippus PREUDHOMME admis comme coadjuteur le 31 août 1624 (ibidem)
 Everardus GEVERS, admis pour entendre les confessions le 17 mars 1625 (ibidem).
 I636: Johannes ROYEN, au temps de Willem NICOLAI, "scout" ou mayeur; Johannes DELHEYD est prémissaire en 1637.
 I645: Antoine HAGELSTEIN, installé le 7 septembre 1645, décédé le 23 décembre 1678 (2).
 I679-1687: Lambert de VISCH, entré en charge le jour de St Jean l'Apôtre, emporté par la fièvre le 5 octobre 1687.
 I697-1708: Jean CAENEN ou COENEN, décédé en août 1708, à l'âge de 80 ans, après 55 ans de prêtrise, curé de Fouron pendant 35 ans et d'Aubel pendant 20 ans. Sous son pastorat, mourut le 6 septembre 1708, Uldaric ERVENS, vicaire depuis 20 ans et vice-curé. (3)

- (1) Renier, dans l'Histoire de l'Abbaye de Val-Dieu, dit que le Révérend STEVEN est curé à Aubel en 1573.
 (2) La tombe du curé HAGELSTEIN qui se trouve au fond de l'église porte: "sub hoc exiguo monumento requiescit RDUS DNUS ANTONIUS HAGELSTEIN PASTOR HUIUS ECCLESIAE AUBELENSIS QUI OBIIT 22 XBRIS 1678 CUJUS ANIMA REQUIESCAT IN PACE".
 (3) Pierre tombale du curé CAENEN:
 "OMNIA POTUI IN EO QUI ME CONFORTAVIT. OBIIT 17 AUGUSTI 1708
 "RDUS ADMODUM JOANNES CAENEN HUIUS LOCI IN AUBEL PASTOR IN-
 "DIGNUS. AETATIS SUAE 80. SACERDOTI 55. PASTORALIS CURAE IN
 "AUBEL 20. IN FORO COMITIS 35. CUJUS ANIMA REQUIESCAT IN P. ACE."

1709-1762: Louis Henri VANDER HEGGEN, démissionnaire en octobre 1762, décédé à Aubel le 25 juillet 1765, à l'âge de 81 ans, après 54 ans de pastorat. Le 3 janvier 1709, Louis Van der Heggen de Maestricht avait été investi de la cure d'Aubel. Il remplit une longue carrière, car, entré en fonction en été 1709, il resta au poste jusqu'en 1762. Cependant, après avril 1747, il cessa de tenir le registre des décès. Son neveu s'en chargea d'une façon très précise. Il baptisa une dernière fois, le 21 juin 1754 et fit son dernier mariage le 7 février 1758. S'étant retiré, il laissa la cure à son neveu Jean SERVAIS VAN DER HEGGEN et mourut à Aubel quelques années plus tard. Une pierre tombale armoriée, garde son souvenir à l'entrée de l'église. On y lit:

"HIC TECTUS SAXO JACET VENERABILIS ET STRENUUS HENRICUS VAN DER HEGGEN BIS QUADRAGINTA ET UNUM PIE VIVENS IN ANNIS ET CURAE PASTORALIS IN AUBEL QUINQUAGINTA QUATUOR." En voici la traduction:

Ici, sous cette pierre git le vénérable et intrépide Henri Van der Heggen. Il vécut pieusement 81 ans et prit soin de la paroisse d'Aubel pendant 54 ans.

De son vivant, Louis Van der Heggen transcrivit de sa main, en latin, les actes de naissance, mariages et décès. Ces documents sont remplis de détails et de récits d'événements divers. Il veillait avec grand soin à l'administration des sacrements, car les Aubelois regardaient comme le plus grand des malheurs de mourir sans ce réconfort. Il écrit ceci au début de son premier registre de naissances en 1709: EXIGAT VIR NATUS MUNDO UT RENASCATUR IESUS CHRISTO

Jean Servais VAN DER HEGGEN

Il succède à son oncle en octobre 1762. Il prit possession de la cure le 16 janvier 1763, comme il résulte de la visite de l'église d'Aubel du 28 août 1764: "Servatius Van der Heggen, via resignationis approbatae per summum pontificem in octobri 1762, possessionem cepit 16a januarii".

Il naquit à Maestricht le 26 janvier 1728 de Jean Van der Heggen et de Catherine Morissen. Il mourut le 12.10.1814 et fut enterré le 14 au cimetière d'Aubel. Prêtre assermenté en 1797, reconnu comme curé le 9 floréal an XI (1803), nommé curé primaire le 28 août 1808, il comptait 57 ans de prêtrise dont 53 de pastorat à son décès. Il fut d'ailleurs immobilisé les 20 dernières années de son pastorat, par des infirmités qui l'empêchaient d'exercer entièrement ses fonctions. Deux vice-curés le remplacèrent successivement: Antoine JONCKERS et Jean Joseph GOBLET.

Nicolas ERNOLET fait les réflexions suivantes au sujet du décès du curé Van der Heggen: "Le 12 octobre 1815 (?) est mort à Aubel, M. le Révérend Van der Heggen, curé de cette paroisse depuis nombre d'années. Le vieillard, depuis plus de 20 ans, ne remplissait aucune fonction pastorale. M. JONCKERS, décédé l'année dernière, remplissait ses fonctions, puis, après sa mort, M. GOBLET du dit lieu qui a bien mérité l'occupation de cette cure primaire, étant entré en fonctions de vice-curé dans un temps auquel une terrible maladie contagieuse enlevait une bonne partie des habitants de cette paroisse. On célèbre ses obsèques le 18 octobre.

Au tome XVI page 1093, ERNOLET signale la nomination de M. NICOLAY comme curé à AUBEL. Parlant de M. le Révérend vice-curé GOBLET, il dit "il avait certainement bien mérité la cure (D'AUBEL), l'ayant administré pendant le temps d'une terrible mortalité, mais il a paru vraisemblable qu'il n'a pu l'avoir parce que, dit-on, il faut maintenant être curé d'une succursale au moins un an, pour pouvoir devenir curé primaire. Nous apprenons au même instant que notre infortuné vicaire GOBLET est nommé vice-curé de WAREMME sous un vieillard qui, après sa mort, pourra devenir son successeur, mais on plaint son sort à cause que ce peuple doit être revêché"

Ailleurs, ERNOLET fait connaître la nomination de M. GOBLET comme curé de WAREMME: "par suite de la mort de M. HOUBAILLE, curé de Waremme, M. GOBLET, natif d'Aubel, qui l'avait desservi dans le "grand âge de ce prêtre, succède à celui-ci au commencement de "l'année 1818."

JEAN NICOLAI

=====

En parlant des prêtres d'Aubel et des environs du Département de l'Ourthe condamnés à la déportation par l'arrêté du 4 novembre 1798, on signale entre autres Jean NICOLAI. Il naquit à Aubel le 13 juillet 1762. Après avoir achevé ses études au Séminaire de Liège, il remplit les fonctions de vicaire de son endroit natal. La fidélité à ses devoirs lui attira la persécution du Gouvernement. Emprisonné à Huy, il ne fut mis en liberté qu'en 1800.

L'autorité civile traça de lui le portrait suivant en 1801: "Insermenté, à cela près, sa conduite a toujours été exemplaire. Il a rempli ci-devant les fonctions de vicaire à Aubel, et remplit aujourd'hui autant que possible celles de curé à Teuven, avec le plus grand zèle et de la manière la plus satisfaisante. Il est réellement ce qu'on appelle un théologien profond. Il s'ensuit donc qu'il est comme tous ceux de son métier, minutieux et un peu difficile. Il jouit d'une très grande considération. ZAEFFEL lui conféra en 1803 la cure de Teuven et BARETT le transféra en 1815 à l'église primaire d'Aubel. Dans l'une comme dans l'autre paroisse, il remplit tous ses devoirs avec la plus grande exactitude."

ERNOLET dit à son tour:

"M. NICOLAY, curé d'Aubel: le 27 octobre 1815. Monsieur le Révérend "Prêtre NICOLAY, natif d'Aubel et curé de la succursale de Theuven, " nommé à la cure primaire d'Aubel, est entré aujourd'hui en possession de cette cure. Cet homme, d'une profonde érudition, est excellent ecclésiastique, bon prédicateur. Il condamne absolument le luxe de nos jours, les bals, danses, etc. Sa famille étoit véritablement "destinée à être appelée au sacerdoce, car il a encore deux frères "prêtre, et son frère de Herve quoiqu'ayant déjà sa deuxième femme, "est aussi comme un demi-prêtre, étant membre de la fabrique et caissier de l'église de Herve, etc..."

ERNOLET donne finalement la mort, le décès, l'éloge du curé d'Aubel:

"Le 9 8bre vers le soir de ce jour est mort à Aubel M. le "Révérend NICOLAYS, curé primaire de cette paroisse après l'avoir "desservi pendant quelques années et édifié ses ouailles, tant par "ses longues prédications que par son exemple (t. XIX, p. 478).

Son enterrement:

"Le 11 8 bre à 4 heures de l'après-midi, on a enterré le
"cadavre de M.le très Révérend Curé d'Aubel avec une grande pom-
"pe funèbre. Comme c'était le jour du marché, une affluence de moné
"de y a assisté, avec un cortège de 17 prêtres (ibid.p.485)."
Ses funérailles:

"Funérailles de M.le Curé d'Aubel le 19 8bre. Aujourd'hui,
"on a fait avec beaucoup de solennité les funérailles de M.le
"très Révérend Curé primaire d'Aubel, Jean Joseph NICOLAYS, le
"grand modèle à suivre de tous les autres pasteurs, qui s'est sa-
"crifié pour le bien de ses ouailles, par ses prédications, ses
"veilles, sa charité et ses austères pénitences, s'épargnant même
"les choses nécessaires à sa subsistance pour nourrir les mem-
"bres de Jésus-Christ, ses frères. M.LABBAYE, curé de Clemmont, a
"officié et le vicaire de la paroisse a prononcé l'oraison funè-
"bre (ibid.p.497).

ERNOLET fait aussi l'éloge complet du curé NICOLAY:

"La paroisse d'Aubel, toutes celles du canton de ce nom,
"et le clergé de ces paroisses, viennent de faire une perte vrai-
"ment irréparable dans la personne de M.NICOLAI, leur curé pri-
"maire, décédé le 9 du mois dernier. Ce vertueux pasteur s'étant
"concilié l'amour et l'estime de ses ouailles, et il le méritait
"à bien des titres, simple dans ses manières, doux et d'un abord
"facile, pur dans ses moeurs, toute sa vie a retracé fidèlement
"celle des premiers disciples de l'homme Dieu.

"Comme eux infatigable dans les travaux du sacré ministèr
"re, il faisait sa plus douce occupation de distribuer la parole
"de Dieu au troupeau qui lui était confié.

"Ses prédications furent fructueuses, parce qu'il joignait
"toujours l'exemple au précepte. Il étoit savant, mais de cette
"science propre à son état, que l'homme sensé préférera toujours
"à tous les autres genres de sciences. Il porta la charité envers
"les pauvres au point d'en faire ses enfans, pendant sa vie, et
"ses héritiers à sa mort. C'étaient eux qui jouissaient de ses
"revenus, bien plus que lui-même, car telle étoit sa frugalité
"qu'il ne s'accordoit que le plus simple nécessaire.

"O, hommes apostoliques qui vous plaignez amèrement, de
"voir baisser chaque jour le crédit, la confiance et l'autorité,
"dont nos pères avoient investi votre respectable ministère, et
"qui attribuez ce changement à la corruption du siècle, ayez les
"vertus et s'il se peut l'âme bienfaisante du curé d'Aubel et,
"comme lui, vous verrez le peuple vous aimer, vous bénir, vous res-
"pecter jusqu'à la vénération.

"Aussi bon citoyen que prêtre vertueux, il savoit et en-
"seignoit à tous ce que l'on doit rendre à César, et il étoit loin
"de partager les principes anti-sociaux de ceux qui voudroient
"placer l'Eglise hors de l'Empire. Né avec une constitution foi-
"ble et délicate, il est mort jeune et victime d'un zèle qu'il n'a
"jamais su modérer: eh disant jeune, j'entends qu'il n'avoit pas
"atteint cet âge qui est le terme de la vie humaine. Mais comme
"tous ses jours ont été remplis, on peut dire que sa carrière, quoi-
"que bornée par le nombre des ans, a été longue et entière. R.I.P.
"AMEN."

Jean Jacques BORN

= = = = =

Il est le fils de Pierre BORN et de Jeanne SMEETS de Noorbeek. Il est né le 7 juillet 1763. Ordonné à Liège en 1788, chapelain à Ouden-Biesen en 1799, curé à Overheppen en 1804, curé à Aubel le 21 janvier 1820.

ERNOLET nous donne au vingtième tome des renseignements sur ce nouveau curé d'Aubel. Il signale à la page 55 le passage des meubles du curé d'Aubel par Charneux (le 5 février 1820, six charrettes de meubles passent par Charneux). Il parle ensuite de l'installation de M. BORN, curé d'Aubel, le 10 février 1820.:

"M. le Révérend BORN, natif de la Ste Croix, et desservant d'une petite cure aux environs de Tongres, a fait son entrée triomphante dans la paroisse d'Aubel, pour y remplir les fonctions pastorales. Une foule d'étrangers, venus de toute part, encombraient son passage. Tous les membres de la Confrérie de St Hubert étoient sous les armes, escorté d'un grand orchestre de musiciens. A son entrée au village des petites filles, habillées en blanc, lui ont présenté sur un grand plat un nid de colombe garni de fleurs où étoit couché une colombe couverte d'un papier dans lequel il y avoit des devises relatives à la fête, et au moment que M. le nouveau curé la touchait, la colombe couchée derrière s'est d'abord envolée en battant des ailes.

"De là, il a été conduit à l'église; arrivé au maître-autel, M. LANGHOOR, curé de Spinaken (1), président à la cérémonie a commencé par le Veni Creator puis il a monté en chaire pour publier les bulles et autres titres, et a continué par un discours qui a duré environ une demie heure.

"Le Te Deum au son des cloches et au bruit du canon a terminé la cérémonie. A la sortie de l'église, six dames vêtues en soie noire lui ont présenté un bouquet. A l'entrée du marché, de jeunes hommes lui ont offert deux grands lauriers. Arrivé devant la maison commune, sept petits garçons, vêtus en costume gris, avec des écharpes couleurs oranges, dont le premier portant la croix avec la bannière, de l'ecce agnus Dei, ont offert à ce nouveau pasteur un jeune agneau couché dans une corbeille remplie de fleurs artificielles, et finalement, à l'entrée de la maison de cure, M. le notaire Pirene, membre du Conseil de fabrique de l'église, lui a déclamé un discours avec autant de gravité que d'onction, qui a été applaudi par tous les assistants, au bruit des vivats et des charges de mousqueteries et du canon. M. le Curé a fait entrer ses différentes compagnies dans ses appartemens et les a fait servir un goûte avec autant de magnificence que de prodigalité. (2)".

La carrière sacerdotale à Aubel de Jean Jacques BORN fut très courte. Il est décédé le 13 juillet 1821.

(1) c-à-d Sippenacken

(2) Voir ERNOLET tome XX, p. 61 et suivantes.

Pierre Guillaume DE GUASCO

=====

Il était d'une famille originaire du Piémont. Il est étudiant successivement à Reckheim chez les R.P. Franciscains, puis à Sittard chez les P.P. Dominicains. Il fait sa philosophie et sa théologie à Cologne et est ordonné prêtre le 3 avril 1862. Vicaire à Margraten jusqu'en 1867, desservant à Fauquemont le 18 septembre 1867, nommé curé à Aubel le 28 septembre 1871, mort de phthisie le 7 mai 1873. Il était fils de François Charles Joseph DE GUASCO, rentier à Fauquemont (1747) et de Sophie DOEMANS (1748), de Limmel (renseignements du R.P. O'KELLY).

Nous lisons dans le registre des baptêmes, mariages, décès de la cure d'Aubel pour les années de 1806 à 1841 ce qui suit au sujet du décès de M. DE GUASCO:

"Anno Domini millésimo octingentesimo trigesimo tertio
 "mensis maii die septima hora quasi sexta vespertina obiit re-
 "verendissimus ac dignissimus Dominus Petrus Gullielmus De Guas-
 "co, pastor hujus parochiae sacramentis exeuntium munitus, annum
 "agens quinquagesimum sextum, pastor primarius hujus parochiae ab
 "anno 1871 a morte die quarta in coemeterio sepultus.
 "Pie Jesu Domine, dona ei requiem.

"Baltus, vic."

Jacques BROERS

=====

Il est né à Oost le 23 octobre 1803, ordonné en 1826, desservant à Dideren près de Maesseyck, puis à Hoensbroeck, nommé doyen à Aubel en 1833, démissionnaire le 5 octobre 1872 pour cause de santé, après environ 40 ans de cure. Il est décédé à Moulant et enseveli à Aubel.

On peut encore voir sa tombe au cimetière qui entoure en partie la nouvelle église d'Aubel. Son portrait se trouve à l'hospice de la Kan à Aubel. Il fut le fondateur de l'hospice. Nous aurons l'occasion de parler de lui au sujet de cet établissement. Monsieur le Doyen WAUTERS dit que, d'après les anciens Aubelois, il était un homme d'une grande énergie, il dictait sa loi à tout le monde. (une partie de ces renseignements sont dûs au R.P. O'KELLY).

Arnold Van der HALLEN

=====

Né à Opgrimby le 20 décembre 1817, étudiant à Sittard de 1833 à 1838, au séminaire de Liège et à Louvain de 1838 à 1843, ordonné à Malines par le Cardinal STERCKX le 18 septembre 1841, vicaire de la paroisse de St Denis à Liège, qu'il quitta pour faiblesse de poitrine, curé à Gelinden de 1856 à 1860, curé de Sustendael de 1860 à 1872, nommé à Aubel le 3 novembre 1872, installé le 6 novembre 1872 par le vicaire général Warblings, décédé le 10 septembre 1882. Il était fils de Jean Mathieu Van der Hallen et d'Anne Marie Van der Hoeven. Ce fut le Révérend Doyen Van der Hallen qui posa et bénit la première pierre de l'église actuelle de St Jean Sart, le 3 juin 1879.

Le 30 novembre 1880, il procède à la bénédiction de la nouvelle église et fait un beau sermon de circonstance (extrait du R.P. O'KELLY).

La semaine religieuse du diocèse de Liège, numéro du 16 septembre 1882, donne cette notice sur le doyen Van der Hallen:

"Dimanche dernier est mort à Aubel, après une maladie longue et douloureuse, supportée avec la plus grande résignation à la volonté du Seigneur, M.A. Van der HALLEN, curé-doyen de cette localité. Le diocèse fait en lui une perte bien sensible, car le regretté défunt se distinguait parmi son clergé par sa science profonde et variée, autant que par sa fervente piété.

"Quand en 1872, le choix de S.G. Monseigneur l'Evêque se fixa sur lui pour le doyenné d'Aubel, M. Van der Hallen administrait la paroisse de Sustendael depuis 1860. Auparavant, il avait été successivement vicaire à Liège (St Denis) et à Genck, et curé à Gelinden. Il atteignait l'âge de 65 ans, lorsque, attaqué d'un mal qui ne pardonne pas, il s'endormit dans la paix du Seigneur."

Pierre Van SCHILLEBEEK

=====

Fils de Jean Van SCHILLEBEEK et de Marie Christine JAMAR, il est né à Beverloo le 25 octobre 1829, ordonné en 1856, nommé curé à Aubel le 3 novembre 1882, après avoir été doyen à Visé.

Le 14 novembre 1882, une brillante cavalcade se rendit à la rencontre de son nouveau doyen dans le bas de la Bel. En voici la composition:

- 1° cavalcade qui est allée jusque Fouron St Martin
- 2° école des Frères
- 3° école des Socurs
- 4° Société "La Concorde"
- 5° Société de St Vincent de Paul
- 6° Confrérie du St Rosaire
- 7° Société St Grégoire
- 8° Société d'Union Nationale
- 9° Cercle catholique
- 10° autorité judiciaire
- 11° Confrérie St Hubert
- 12° Société "Les Echos de la Berwinne"
- 13° le Conseil Communal
- 14° le Conseil de Fabrique
- 15° le Clergé avec M. le Doyen

A son arrivée vers II heures, M. le Doyen est congratulé par M. le Docteur PIRENNE en place de M. GAILLARD, président du Conseil de fabrique, empêché par le mauvais temps et son grand âge. Marie LOUPART, élève des religieuses, lit un compliment. Aux sons de deux harmonies, le cortège se rend vers le presbytère où se trouve le clergé ayant à sa tête Mgr WARBLINGS. Puis, de là, on va à l'église où se fait l'installation. Ensuite, M. le Doyen est reconduit au presbytère. La chorale chante le beau choeur de Camouër à quatre voix avec solo de basse, intitulé "le jubilé du pasteur", paroles de l'Abbé BODSON, mais spécialement arrangées pour la circonstance. Le soir, il y a sérénade au presbytère.